# Programme de Formation

## Norme NF C15-100 et les règles d'installation relatives aux locaux à usage d'habitation

## Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

Électriciens, artisans et salariés intervenant sur les installations électriques des locaux d'habitation.

### *Objectifs pédagogiques*

Comprendre et appliquer les principales exigences de la NF C 15-100 pour concevoir, réaliser ou contrôler une installation électrique conforme en logement.

### *Description*

1 jour (7 heures) ; Introduction : historique de la norme NF C 15-100 ; pourquoi une révision ? ; objectifs de la formation ; La série des normes NF C 15-100 de 2024 : structure et articulations entre les différentes normes de la série ; domaine d'application ; date d'application ; Les installations électriques dans les bâtiments d'habitation : caractéristiques des conducteurs et câbles (réaction au feu…) ; modes de pose et dimensionnement des canalisations électriques ; protection contre les contacts indirects (LEP, types de DDR…) ; circuits terminaux (détecteurs d'arcs, prises USB…) ; luminaires et installations d'éclairage ; chauffage électrique ; infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE) ; règles relatives aux emplacements spéciaux (piscines privées, locaux de collecte des ordures, parcs de stationnement…) ; protection contre les surtensions atmosphériques (parafoudre) ; raccordement de source de production (PV…) à l'installation électrique ; Attestation de conformité CONSUEL : quand déposer une attestation de conformité ? ; quelle attestation de conformité, pour quelle installation ? ; comment la remplir ?

### *Prérequis*

Connaissances de base en électricité.

### *Modalités pédagogiques*

Animation d'un diaporama et échanges entre le formateur et les stagiaires sur des cas concrets ; Contrôle des acquis en cours de formation par des quiz et des exercices ; Chaque stagiaire recevra un support de formation

### *Moyens et supports pédagogiques*

Norme et extraits réglementaires ; schémas électriques ; cas pratiques ; supports numériques.

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

## *Informations sur l'accessibilité*

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr